

ce muclage devra être économique, sans odeur et sans action sur les couleurs. — Une médaille d'or.

25<sup>e</sup> QUESTION.

Bon procédé de teinture sur velours de coton pour imitation des noirs anglais. — Une médaille d'or.

26<sup>e</sup> QUESTION.

Faire connaître les moyens propres à déterminer facilement les falsifications des huiles. — Une médaille d'or.

27<sup>e</sup> QUESTION.

Au meilleur procédé de blanchiment des velours de coton coupés et non coupés. — Une médaille d'argent.

28<sup>e</sup> QUESTION.

Indiquer une huile qui, seule ou mélangée, fournisse un graissage des machines, bon et économique. — Une médaille d'or.

29<sup>e</sup> QUESTION.

Inventer une machine peu coûteuse et propre à faire apprécier les qualités lubrifiantes des huiles d'une manière pratique. — Une médaille d'or.

30<sup>e</sup> QUESTION.

Trouver le moyen pratique d'appliquer l'alumine hydratée à la filtration des sucres et en général de l'industrie sucrière. — Une médaille d'or.

IV.

Economie politique et sociale.

31<sup>e</sup> QUESTION.

Mémoire sur la marque de fabrique et les moyens de rendre son application efficace et pratique. — 500 fr. (Don de M. Ferguson), plus une médaille d'argent.

32<sup>e</sup> QUESTION.

Quels sont les moyens d'empêcher le chômage du lundi dans le département de la Somme? — Une médaille d'or.

33<sup>e</sup> ET DERNIÈRE QUESTION.

Etude sur les maladies habituelles aux ouvriers du département de la Somme, suivant leurs professions diverses. Quelles sont les mesures d'hygiène à employer pour chaque catégorie d'ouvriers? — Une médaille d'or.

Tribunaux.

Nous avons annoncé que l'instruction concernant le docteur Courty de Lapommeray, inculpé d'empoisonnement était terminée et que la Chambre des mises en accusation allait en être saisie. Voici à ce sujet quelques bruits qui courent au Palais et que nous recueillons. Le magistrat chargé de présenter le rapport de cette volumineuse affaire devant la Chambre des mises en accusation est M. Bonduand substitut du Procureur général. Il pourrait se faire que la Chambre d'accusation s'en occupât vendredi prochain; et dans le cas où il interviendrait un arrêt de renvoi devant les assises, du docteur Lapommeray, la cause serait soumise au jury pendant la première quinzaine du mois d'avril sous la présidence de M. le conseiller Salvaing de Boisvieux. Le ministère public aurait pour représentant M. Oscar de Vallee premier avocat général.

Quelques journalistes en verve d'imagination ont dit que les expériences faites pendant l'instruction sur des lapins, des chiens, des pigeons ou des grenouilles seraient renouvelées à l'audience. C'est une erreur. De telles expériences ne se pratiquent plus devant le jury depuis plus de quinze ans. On entend seulement les experts. On discute leur rapport et le jury de même que l'auditoire n'en est pas moins bien éclairé.

INDUSTRIE ET COMMERCE

Nouveau réactif pour les corps gras, et application de ses propriétés pour reconnaître certaines teintures

Par M. J. LIGHTFOOT.

Il est souvent très nécessaire de pouvoir démontrer la présence de fort petites quantités de graisse dans différentes substances, et ce problème analytique est resté jusqu'à présent sans solution. Je sentis ce besoin plus particulièrement à l'occasion de recherches que je fus appelé à entreprendre pour un procédé où il s'agissait de constater chimiquement la présence de minimes quantités de graisse dans les eaux d'un étang, servant pour la teinture en rouge d'Andrinople, dans ce procédé, les parcelles de graisse produisant des taches sur les étoffes.

Outre l'importance commerciale ou industrielle de la cause en litige, un intérêt scientifique se rattache à la découverte d'un réactif sensible pour les plus minimes portions de matières grasses. Je fus assez heureux pour trouver ce réactif, justement lorsque j'en sentais le plus grand besoin, ce qui me permit de démontrer des quantités si faibles de ces matières qu'elles échappaient aux autres moyens d'analyse.

Lorsqu'on coupe ou déchire du camphre pur en petits morceaux, sans y toucher avec les doigts, et qu'on jette ceux-ci dans un verre d'eau très propre, on observe immédiatement des mouvements rapides très variés, qui agitent des petits flotteurs de camphre. Ces mouvements ne suivent aucune loi de régularité; l'expérience n'est pas nouvelle, mais elle est toujours très intéressante par son air mystérieux; il y a là comme une apparence de la vie. La variété des mouvements, l'élegance des trajectoires, et la puissance invincible qui fait agir le camphre, tout rend ce spectacle attrayant. Cependant l'observation m'a fait reconnaître, dans les mouvements erratiques, une force de recul analogue à celle qui repousse un canon ou fait voler une fusée, et qui agit dans le sens opposé à l'émission des vapeurs.

Dans le cas du camphre, fournissant des vapeurs volatiles d'une très petite tension, l'eau sur laquelle il flotte sans résistance, aide beaucoup par une attraction moléculaire, cette tendance au recul causée par la diffusion des vapeurs dans toute la masse du liquide, même jusqu'au fond du verre; ce dont je me suis suré expérimentalement.

Le camphre possédant une structure cristalline, c'est dans la direction de certains axes du cristal que le mouvement a lieu; mais les faces des cristaux irrégulièrement groupés, sont modifiées par suite des pertes dues à l'action dissolvante de l'eau, et changent en conséquence la direction des petits trajets et voyages du cristal flotteur.

Il y a, de plus, certaines attractions et répulsions entre plusieurs cristaux de camphre très intéressantes à étudier. Je remarque que l'attraction mutuelle a lieu dans la ligne des axes les plus allongés du cristal, c'est-à-dire que les angles s'attirent; il existe en outre une polarité ou préférence pour certains angles opposés des petites plaques hexagonales du camphre, forme qu'il prend par la sublimation spontanée dans les flacons où on le garde.

Si, tandis que la rotation du camphre a lieu, on touche la surface de l'eau, avec la plus minime parcelle d'un corps gras, alors, comme par enchantement, tout s'arrête, et on peut observer même une répulsion distincte entre le corps gras et les morceaux de camphre.

La délicatesse de cette réaction est si grande, qu'une aiguille propre, qui aurait touché la chevelure, le nez ou le front de l'observateur, se charge d'une portion de graisse suffisante pour arrêter cette rotation. Les imprimeurs sur indiennes et les commerçants trouvent assez souvent qu'il est difficile et quelquefois impossible de reconnaître entre certains échantillons d'étoffes teintes avec la garance et d'autres colorés par la garance.

Cette dernière teinture étant plus fugitive et moins dispendieuse que la première, lui est assez souvent substituée, plus particulièrement dans ces derniers temps, par suite des perfectionnements qu'on a apportés dans la pratique de cette matière colorante.

Qu'on me permette de résumer la différence de traitement que ces deux matières subissent dans leur application sur les étoffes.

1<sup>o</sup> Les étoffes teintes avec la garance ont à passer par une dissolution chaude de savon, après avoir reçu leur teinte ou couleur, afin de nettoyer les blancs, d'aviver et de fixer la couleur.

2<sup>o</sup> Les étoffes teintes avec la garance passent ordinairement par une dissolution froide d'hypochlorite de chaux et ensuite dans l'eau bouillante afin de nettoyer les blancs pour aviver et fixer la couleur. Le but et les résultats sont donc les mêmes ici que dans le premier cas, mais dans ce dernier, il n'y a pas de savon, et, par conséquent, pas de graisse.

Il sera facile maintenant de s'assurer, par le moyen du camphre rotatif, de la présence, dans une étoffe teinte, des plus petits résidus de graisse et qui accuseront l'usage du savon, et en définitive l'espèce de teinture employée. J'ai toujours parfaitement réussi dans tous les cas où j'ai appliqué ce moyen nouveau, à reconnaître la nature du principe colorant. Pour répéter l'expérience, il suffit de tremper un petit échantillon de l'étoffe, que l'on ne doit pas toucher avec la main, dans un verre d'eau froide, sur lequel un morceau de camphre est en rotation.

Il est parfois nécessaire et plus décisif pour la distinction entre les étoffes de placer les échantillons dans des petits matras ou verre avec de l'eau propre et de les agiter au point d'ébullition; puis, lorsqu'ils sont froids, d'y laisser tomber un grain de camphre; par ce moyen, la graisse que le savon a laissée dans l'étoffe monte plus facilement à la surface, ce qui tend à la réussite plus complète du réactif dans les cas douteux. Le tableau suivant, résultat de nombreux essais, nous permet de distinguer deux classes de substances, sous le rapport de leur pouvoir d'arrêter ou de permettre la rotation du camphre, et que je dénomme provisoirement par les deux épithètes de matières pimeliques et apimeliques.

Matières pimeliques arrêtant la rotation : Suif, axonge, beurre, huile de palme, de coco, huile d'olive, de colza, de lin, de pavot, de moutarde, de poisson, de pieds de bœuf, etc., huile de copahu, essence de girofle, de térébenthine, de lavande, de romarin, de menthe poivrée, d'ail, de rhodium, etc.

Matières apimeliques permettant la rotation : Acide stéarique pur, spermacéti (blanc de baleine), savon calcaire, glycérine, paraffine, cire d'abeilles, crésote, benzine pure, aniline, naphthaline, naphthalamine, alcool, carbure de soufre, sang humain, urine fraîche, albumine d'œuf, dextrine, gommes arabique et adragant, toiles d'araignée, baume de Canada.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances.

Paris, 7 mars.

Hier soir, il y avait, aux Tuileries, grand dîner en l'honneur de LL. AA. II. l'archiduc et l'archiduchesse d'Autriche.

Aujourd'hui, dans la matinée, il y a eu de nombreuses réceptions au pavillon Marsan dans les appartements de LL. AA. II. et RR.

Plusieurs Comités électoraux ont tenu séance hier dans la première et dans la 3<sup>e</sup> circonscription de la Seine. MM. Carnot et Garnier-Pagès restent les candidats de la fraction républicaine de 1848, MM. Jules Ferry, Frédéric Morin, Laboulaye, Théodore Bac sont portés par le nouveau parti démocratique. M. Tolain se présente, dans sa 3<sup>e</sup> circonscription, sous les auspices des travailleurs socialistes. On dit que les candidats du gouvernement seront dans le premier collège M. Balagny, maire du 17<sup>e</sup> arrondissement (au lieu et place de M. Delessert), et dans le 3<sup>e</sup> collège M. Lévy concurrent de M. Jules Favre au scrutin du 31 mai.

Il n'y a de séance annoncée ni au Palais-Bourbon ni au Luxembourg. La Commission du budget doit déposer son rapport le 15 mars. On croit que la discussion commencera après les fêtes de Pâques.

Le bruit relatif à une mission politique que M. Thouvenel irait remplir à Londres, est dénué de tout fondement. Nous pouvons d'ailleurs également le bruit d'une prétendue retraite de M. Fould et du remaniement du maréchal Randon par le général Fleury au ministère de la guerre.

On donne comme positive la présentation de M<sup>r</sup> Darbois, archevêque de Paris, pour le Cardinalat.

D'après une lettre de Rome, SS. Pie IX, sollicité par l'Empereur de Russie de faire acte de désapprobation à l'égard de la révolution polonaise, aurait opposé un refus formel à cette demande.

La France annonce que le Conseil d'Etat vient d'être saisi, sur la proposition du garde-des-sceaux, d'un projet de loi sur la mise en liberté provisoire, qui modifie dans un sens libéral les dispositions de la loi actuelle et permet en toute matière la mise en liberté provisoire avec ou sans caution.

Une correspondance d'Amérique nous informe que le président Lincoln a présenté au Congrès une demande de crédit pour le paiement d'une indemnité de 141,000 fr. au propriétaire du trois-mâts français la *Manche*, capturé, au mois d'août dernier, par le fédéral *Ino*.

C'est le mercredi 23 de ce mois qu'aura lieu sur le marché de Poissy, le concours général annuel des animaux engraisés pour la boucherie. Près de 200 prix seront décernés par S. Exc. le ministre de l'Agriculture et du Commerce.

C'est aussi le 15 de ce mois qu'auront lieu les concours régionaux d'animaux engraisés pour la boucherie : 1<sup>o</sup> à Nancy; 2<sup>o</sup> à Lille; 3<sup>o</sup> à Avignon. Et le lendemain 16 : 1<sup>o</sup> à Lyon; 2<sup>o</sup> à Bordeaux; 3<sup>o</sup> à Nantes.

Toute la matinée le vent de sud-ouest a soufflé en tempête sur Paris.

Il y aura demain dans nos ports de l'Océan, de la Manche et de la mer du Nord, une des deux plus hautes marées de l'année. Si le vent souffle avec la même violence qu'aujourd'hui, le spectacle ne manquera pas d'être grandiose.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

FAITS DIVERS.

Nous empruntons au *Pays* le trait d'héroïsme suivant :

Voici un trait digne de celui de saint Paul disant : *Civis romanus ego sum*. L'année dernière, douze abbés quittaient le grand séminaire de Lyon pour suivre un évêque au Texas. L'un d'eux, prêtre depuis, vit les fédéraux envahir sa paroisse, pénétrer son église, sa demeure, et se préparer à le tuer. On le couchait en joue, quand, détournant les fusils, il s'écria :

— Je suis Français! comme prêtre, egorgez-moi, mais, comme Français, vous rendrez compte de mon sang à mon Empereur, à ma nation!

Les fusils s'abaissent; profitant de la position, il demande leur chef, exige, sous peine d'en referer à l'Empereur, qu'on lui rende ses vases sacrés et qu'on lui paie les dégâts.

On s'exécute, mais voyant un désir de vengeance chez ses adversaires, il se plaça en face d'eux, leur répète d'une voix ferme sa première interpellation, puis découvrant sa poitrine :

— Tirez, leur dit-il, si vous l'osez!

Ils furent domptés, se retirèrent avec ordre, et le chef mit des factionnaires pour veiller à la sûreté et à la tranquillité du prêtre; en même temps tous les soldats, en passant devant lui, lui rendirent les honneurs militaires.

Ce prêtre a vingt-quatre ans.

Le recensement de la Grande-Bretagne en 1861 fournit, sur les cultes en Irlande, les chiffres suivants : 4,500,000 catholiques romains, 693,000 anglicans, presbytériens, 43,400 méthodistes, 4,500 indépendants, 1,200 anabaptistes, 3,700 quakers, 400 juifs et 15,700 individus appartenant à diverses autres sectes religieuses.

Parmi lesquelles, on rencontre des dénominationes assez peu connues : kellyites, darbyites, walkerites, morrissoniens et quelques autres qui sont revêtues de ce cachet indéfinissable d'originalité dont ne veulent pas se départir nos excentriques voisins.

Ainsi, on trouve dans la statistique : 2 palatins, 1 opinion personnelle (self-opinion) 7 vieilles lumières, 18 nouvelles lumières (laquelle des deux est la vraie?) 1 protestant cromwellien, 1 positiviste; 11 individus déclarèrent qu'ils n'appartenaient à aucune secte bien définie, 2 doublaient, 1 était incrédule, 1 autre athée; enfin, 92 avouèrent naïvement qu'ils n'avaient pas de religion du tout. (Patrie.)

Le *Herald* de Londres, raconte ce qui suit :

Il y a quelque temps, le général commandant en chef des Horse-guards, reçut une lettre signée d'un nommé Duncan-Macfarlane, et dans laquelle celui-ci disait que la marine et l'armée devaient être représentées à l'exposition industrielle et se proposait comme représentant de l'artillerie. Quelques jours après le prince de Galles reçut une lettre commençant par ces mots : « Mon cher Prince, » et dans laquelle le signataire lui demandait la main de la princesse Hélène. Cette lettre encore était signée Macfarlane. Les deux lettres étaient timbrées de Woolwich. Un inspecteur de police a été chargé de faire des recherches, il a découvert leur auteur, c'est un canonnier de la 13<sup>e</sup> batterie. Cet homme a des allures étranges, et est, à certains égards, supérieur aux gens de sa classe. Il est à présent au dépôt à Varley. Il sera amené au quartier général pour y être interrogé sur son étrange conduite.

VARIÉTÉS.

LES BRONZES D'ART

De M. JULES DELESALLE.

(Boulevard du Temple, 41).

On a dit, il y a longtemps, que la France est le pays du goût par excellence. En effet, partout on rend hommage au goût et à l'élegance des Français.

Parmi les industries où la France, ou Paris règne sans conteste, sans concurrence, celle du bronze d'art porte à un haut degré un cachet de distinction réelle qui rend l'Europe tributaire de ses produits.

Si les meubles, considérés surtout par leur côté usuel sont des objets qui se rattachent particulièrement aux besoins, aux jouissances de la vie intime, n'est-il pas regrettable de voir figurer dans beaucoup de salons des meubles, des objets d'ornementation manquant de ce vrai goût sans lequel le luxe n'est rien.

Le défaut de beaucoup d'œuvres modernes c'est de viser à l'effet et surtout au bon marché. Grâce aux tendances intellectuelles de notre époque, on commence à répudier les produits douteux qui peuvent plaire au premier aspect mais qui ne peuvent soutenir l'examen des connaisseurs.

Un artiste du Nord, un enfant de Lille, M. Jules Delesalle, dont le talent et les efforts incessants ont été récompensés par le jury de l'exposition des Beaux-Arts appliqués à l'industrie, s'est acquis une incontestable supériorité dans le travail des Bronzes d'Art.

L'illustre Barye a fourni la plupart des desseins dont M. Jules Delesalle s'est fait l'interprète. Tous les modèles qui sortent de ses ateliers ont un véritable cachet artistique et méritent l'attention des amateurs sérieux; c'est la reproduction irréprochable des chefs-d'œuvre de nos plus grands artistes.

Le jury a décerné à M. Jules Delesalle la plus haute récompense; toute la presse parisienne a fait l'éloge de cet habile artiste. Nous croyons utile de citer quelques passages consacrés à l'examen de ses travaux les plus importants.

J. REBOUX.

« Voilà deux années seulement dit le *Constitutionnel*, que M. Delesalle, jettant, comme on dit, le froc aux orties, je veux dire le bronze de commerce, a trouvé en lui assez de force et de conviction pour se livrer tout entier, tête et capitaux, au bronze d'art. Son premier effort a dû porter sur le choix des modèles et sur le respect des styles. Conserver la forme et le modèle par la délicatesse et la sévérité du travail secondaire et garantir ainsi à l'artiste l'exacte reproduction des effets qu'il s'est proposés, telle est la tâche entreprise par M. Delesalle.

Ses envois se composent d'objets très variés : à côté de compositions modernes — le *Bonaparte* de Le Veil, l'*Isis* de Franceschi, le *Javanais* de Caudron, le *Daubenton* de M. Blanc, se remarquent de bonnes reproductions d'après l'antique, et quelques figures dans le genre Pompéi : — petite fille au scarabée, jeune fille au lys, — qui retiennent sous le bronze leur naïve originalité. Signalons aussi une garniture de bureau, style égyptien, dont un charmant cachet sculpté par Franceschi.

Le *Journal des travaux publics* s'exprime en ces termes :

« La figure qui frappe tout d'abord, dans les diverses œuvres exposées par M. Delesalle, est la *déesse Isis*, de Franceschi, bronze et marbre rouge antique, pour garniture de cheminée. Rien de sévère et de magistralement exécuté comme cette large figure qui, quelle que soit la proportion ou la réduction du modèle, conserve toujours sa noblesse et sa grandeur artistique.

Dans un ordre aussi élevé nous remarquons une figure équestre, *Bonaparte*, général de l'armée d'Italie, d'après Leveil, bronze du plus grand mérite soit comme œuvre d'art, soit comme difficulté de fabrication.

*Faune et Bacchante*, de Debut, est un bronze d'une bonne harmonie de lignes et très-habilement groupé.

Le bronze le *Javanais élevant un jeune lion*, est admirablement mouvementé et d'une grande pureté d'exécution.

La *Jeune Fille au Scarabée* est d'un bon style, simple, mais infiniment correct.

La *Jeune Fille au Lis* est remarquable par la finesse de ses formes et son ensemble tout poétique.

Mais ce qui complète délicieusement l'exposition de M. Delesalle est, sans nul doute, son *Danseur Grec*, d'après l'antique, par Jacques Gautier. Il y a dans ce bronze un talent de modelé, une entente des formes, une vérité de mouvement qui en font une œuvre infiniment remarquable. Le *Danseur Grec* restera comme une véritable création artistique faisant autant d'honneur à l'artiste qu'à son fabricant.

BULLETIN FINANCIER

7 mars 1864.

L'attitude de plus en plus déterminée de l'Autriche et de la Prusse vis-à-vis du Danemark, la résistance de ce dernier et enfin les bruits d'une alliance entre Saint-Petersbourg, Vienne et Berlin, pesent plus que jamais sur les cours.

On désespère de voir la diplomatie venir à bout des difficultés actuelles.

Le marché va faiblissant de plus en plus. La rente baisse à 66.10, le Mobilier à 1025 et l'emprunt italien à 66.90.

Les affaires ne sont, du reste, que médiocrement animées.

Les consolidés anglais ont baissé de 1/8 à chaque cote.

Après deux heures les cours se relèvent sur le bruit de la conclusion d'un armistice, et le marché, très faible jusque-là, devient très ferme en clôture.

La rente reste à 66.25, le Mobilier à 1031.25, l'Espagnol à 600, et l'emprunt italien à 67.45.

Les Chemins restent à peu près dans les cours de samedi.

Cours moyen du comptant :

3 1/2 %, 66.10.

4 1/2 %, 93.25.

Banque de France, 3.310.

Crédit foncier, 1.230.

Bourse de Paris

RENTES ET ACTIONS	DU 5 MARS		DU 7 MARS	
	PREMIER COURS	DERNIER COURS	PREMIER COURS	DERNIER COURS
3 0/0 compt.	66 25	66 05	66 »	66 20
Dito fin cour.	66 35	66 25	66 10	66 25
4 1/2 0/0 cpt.	95 50	95 50	93 25	93 25
Dito fin cour.				
Oblig. Trésor	437 50	437 50	437 50	437 50
Banq. de France	3310 »	3305 »	3305 »	3315 »
Crédit foncier				
estamp. cpt.	1250 »	1250 »	1230 »	1230 »
Dito fin cour.	1245 »	1242 50	1235 »	1230 »
D. nouv. cpt.			1200 »	1200 »
Dito fin cour.	1215 »	1220 »	1207 50	1202 50
Cré. mobilier				
comptant.	1040 »	1036 25	1030 »	1030 »
Dito fin cour.	1047 50	1033 75	1027 50	1031 25
comptoir nat.				
comptant.	828 75	827 50	820 »	817 50
Dito fin cour.	835 »	835 »	830 »	820 »
CH. DE FER				
Orléans. cpt.	1002 50	1002 50	1005 »	1001 25
Dito fin cour.	1003 75	1003 75	1000 »	1001 25
Nord, compt.	950 »	947 50	946 25	943 75
Dito fin cour.	950 »	950 »	947 50	947 50
Est, comptant	480 »	475 »	477 50	480 »
Dito fin cour.	477 50	477 50	478 75	477 50
Paris-Lyon-Méditer. cpt.	880 »	880 »	880 »	880 »
Dito fin cour.				
Midi, compt.	650 »	650 »		
Dito fin cour.	655 »	652 50	650 »	650 »
Ouest, compt.	517 50	517 50	520 »	517 50
Dito fin cour.	518 75	518 75		
Genève, compt.				
Dito fin cour.				
Dauphiné, cpt.	486 25	486 25	486 25	488 75
Dito fin cour.				
Ardeennes, cpt.	455 »	455 »	453 75	453 75
Dito fin cour.				
Alger compt.				

Prix des huiles à Lille, le 7 mars.

Colza . . . . . l'hect.	»	»	»
Idem étrangères . . . . .	»	»	»
Épillet bon goût . . . . .	»	»	»
Cameline . . . . .	»	»	»
Chanvre . . . . .	»	»	»
Lin du pays . . . . .	»	»	»
Id. étrangères . . . . .	»	»	»
Huile épurée pour quinquet . . . . .	»	»	»
Id. pour réverbères . . . . .	»	»	»

Les personnes qui désireraient faire traduire ou faire écrire une correspondance en anglais, allemand, hollandais, italien et espagnol peuvent s'adresser au bureau du *Journal de Roubaix*.

BUREAU DE RAMONAGE

Rue Pélat, 19 ROUBAIX.

Le Sieur CÉLESTIN AVETTANT, à l'honneur d'informer le public qu'il vient d'être nommé par l'autorité municipale, Maître Ramoneur, pour le premier arrondissement de Police, qui comprend tout le côté droit de la route départementale de Lille, depuis Croix jusqu'à Tourcoing.

THEATRE DE LILLE

Mercredi 9 mars, RELACHE.

Judi 10 mars.

Première représentation de *Les noces de Figaro*, Opéra-comique en 4 actes.

Vendredi 11 mars.

Don Cesar de Bazan.

Incessamment TARTUFE, comédie en 5 actes.